



MESURES SANITAIRES RENFORCÉES SUITE À LA COVID AU SPA

Port du masque obligatoire à chaque déplacement dans les locaux

Désinfection obligatoire des mains à l'entrée du SPA et avant toute utilisation
du Hammam – sauna ...

Fermeture du Jacuzzi

Nombre d'utilisateurs de la piscine limité à 10 personnes

Nombre d'utilisateurs du SPA limité à 8 personnes

Désinfection systématique de l'ensemble du mobilier utilisé après chaque
passage

L'accès SPA piscine est conditionné à une inscription ou sur réservation auprès
de la réception. Le délai d'utilisation devra être impérativement respecté.

Obligation de remplir une fiche de présence avec nom, adresse et numéro de
téléphone (auprès de la réception)

**LA DIRECTION SE RÉSERVE LE DROIT DE REFUSER L'ACCÈS DANS LE CAS DE L'INOBSERVATION DE
L'UNE DE CES RÈGLES**

Ce règlement est disponible dans l'ensemble des locaux de l'établissement
(accueil – chambres ...)